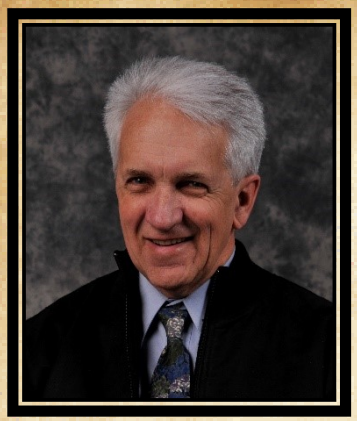

Ascendance paternelle de la famille Jacques (Claude)

L'histoire d'une famille venue en Nouvelle-France à la découverte d'un nouveau monde.

Montage: Jeannot Fournier

Ascendance paternelle de la famille Jacques (Claude)

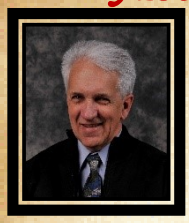

Famille Claude Jacques

Claude Jacques	M. Ste-Marie de Beauce 13 juillet 1968	**Diane Faucher**
Sylvio Jacques	M. Ste-Marie de Beauce 21 octobre 1942	**Antonia Tardif**
Ernest Jacques	M. St-Sévérin de Beauce 22 octobre 1907	**Félixine Nadeau**
Narcisse Jacques	M. St-Sylvestre Lotbinière 15 novembre 1870	**Rose-Délima Lessard**
Charles Jacques	M. St-Charles de Charlesbourg 11 octobre 1836	**Marie Ampleman**
Charles Jacques	M. Ste-Marie de Beauce 24 octobre 1809	**Judith Feilteau**
Charles Pierre Jacques	M. Ste-Marie de Beauce 13 février 1787	**Marie-Josephte Bisson**
Charles Jacques	M. St-Joseph de Beauce 4 octobre 1762	**Agathe Consigni**
Pierre Jacques	M. Charlesbourg 12 février 1720	**Marie-Ambroise Chalifou**
Louis Jacques	M. Notre-Dame de Québec 17 mai 1688	**Antoinette Leroux**
Nicolas Jacques	M. St-Michel Amiens, Picardie, France	**Marie Soyer**

Ascendance paternelle de la famille Jacques (Claude)

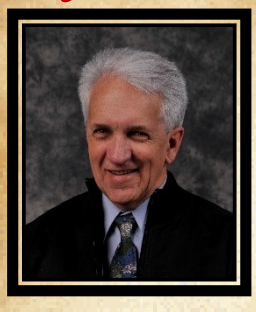

Jacques

Louis Jacques, fils de Nicolas et Marie Soyer, fut baptisé le 23 avril 1664, à Saint-Michel d'Amien, en Picardie. Il se maria à Québec, le 17 mai 1688 à Antoinette Le Roux, fille de François et Marie Renaud. Elle fut baptisée le 28 juillet 1669.

(Contrat de mariage de Gilles Rageot, 16 mai).

Ascendance paternelle de la famille Jacques (Claude)

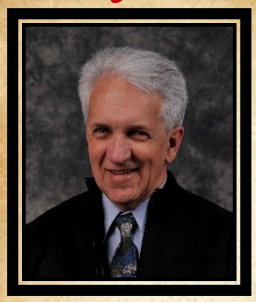

Jacques

HISTORIQUE DES JACQUES

Nos origines

L'ancêtre est originaire d'Amiens, chef-lieu du département de la Somme, sur la Somme, à 131 Kilomètres de Paris. Amiens, la capitale de la Picardie dont sa gloire est sa cathédrale, un des plus parfaits spécimens de l'art gothique est une ville industrielle très active où on y trouve : des fabriques de velours de coton, de laine, de soie, de tapis moquette et chenille; des teintureries; bonneteries; tissages; confections pour homme; chaussures.

Une grande majorité de nos ancêtres sont venus en Nouvelle-France comme « engagés » qui avaient signé un contrat d'engagement général pour une période de trois ans. Ces contrats pouvaient être signés soit en France avant l'embarquement ou soit à leur arrivée au Canada. À la fin de leur contrat, ils pouvaient s'établir au pays s'ils le désiraient et ce fut ce qu'ont fait un grand nombre d'entre eux. Comme le pays était jeune, on avait besoin de gens de métiers différents.

Il y a eu parmi ces ancêtres, des soldats de France appartenant à différents régiments qui, à la fin de leur contrat d'engagement, décidèrent de se marier et de faire souche en Nouvelle France.

Il y avait une catégorie d'ancêtres qui furent souvent ignorée par les historiens et c'est la gent féminine. Comme leur descendance ne porte pas leur patronyme, beaucoup d'autres oublient que cette catégorie a eu une grande importance dans l'établissement de la colonie.

En 1661, la population compte 2 000 âmes, la quantité des filles à marier est restreinte et insuffisante pour permettre aux célibataires d'y trouver une épouse. La situation s'aggrava par l'envoi d'un contingent de colons, soldats et engagés qu'on surnommait les « trente-six mois », car leur contrat d'engagement était de trois ans. Une bonne partie de ces deux dernières catégories décidèrent de rester au pays à la fin de leur engagement, ce qui a fait augmenter l'écart entre la gent féminine et masculine.

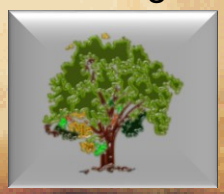

Ascendance paternelle de la famille Jacques (Claude)

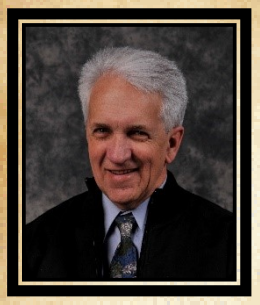

Jacques

Le roi Louis XIV assisté de son ministre mirent sur pied un plan d'émigration féminine massive en Nouvelle-France. Ces émigrantes furent connues sous le nom de *filles du roi*. Le roi s'engagea à défrayer les frais de la traversée, à dédommager le recruteur ainsi qu'à fournir un trousseau de différents articles utiles pour les nouvelles émigrées. Il s'engagea aussi à donner une dot moyenne de 50 £ à ses « pupilles » au moment de leur mariage.

Ces *Filles du roi* étaient des veuves sans enfants ou des célibataires dont plusieurs d'entre elles étaient orphelines. Ces nouvelles arrivantes étaient âgées entre douze et quarante-cinq ans et apportaient avec elle des biens personnels. Parmi ces filles, 450 ont entre seize et vingt-cinq ans, une vingtaine d'entre elles appartiennent à la petite noblesse qu'on surnommait « *les bijoux* » ou « *filles de qualité* », une quarantaine appartenaient à la moyenne bourgeoisie et quatre-vingt-dix pour cent étaient issues de petits fonctionnaires, de militaires, d'artisans et un petit nombre d'agriculteurs.

Il est important de signaler que ces filles connaissaient les risques de la longue traversée. Elles n'ignoraient pas la rudesse du climat canadien ainsi que le danger des attaques par les Iroquois. Malgré tout, elles se sont engagées volontairement dans cette grande aventure dans l'espérance de trouver, ailleurs, une vie meilleure. Soulignons leur courage et leur détermination car, sans elles le Canada ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui.

Ascendance paternelle de la famille Jacques (Claude)

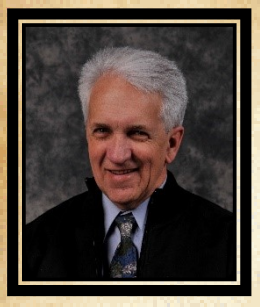

Jacques

L'origine du nom Jacques

La plupart des noms actuels des villes et des villages de France se fixèrent au IXe et au Xe siècle. Par exemple, tout de suite après la bataille de Saucourt, surgit le nom de Franleu, c'est-à-dire lieu des Francs. De la même façon, les noms de famille apparurent au XIIIe siècle. Jusque-là, seul comptait le «prénom» reçu au baptême; peu à peu, s'est ajouté soit un surnom (sobriquet, métier, lieu), soit le prénom du père, qui deviennent progressivement héréditaires. À la fin du Moyen Age, ces prénoms héréditaires étaient le plus souvent Guillaume, *Jacques*, Jean, Martin, Pierre.

Cependant, une autre possibilité existe concernant l'origine du nom patronymique Jacques; c'est qu'il ait été donné à des paysans picards révoltés (1358) pendant la captivité du roi Jean II au cours de la guerre de Cent Ans.

Les Anglais occupaient la Picardie et les Français s'employaient à les chasser. Exaspérés par les violences sans fin et les constantes perquisitions dont ils faisaient les frais, plusieurs paysans se tournèrent contre les nobles qui cherchaient à tirer profit de l'anarchie. Il faut avouer que ces derniers les avaient provoqués: en plus de leur faire porter le poids des misères générées par la guerre, ils s'étaient mis, depuis deux ans, à ridiculiser la simplicité des pauvres gens et l'incapacité des paysans à se défendre. Ils les appelaient les Jacques Bonhomme. L'expression «Jacques» a pu demeurer attachée à certaines familles paysannes et devenir leur nom au fil des ans.

Ascendance paternelle de la famille Jacques (Claude)

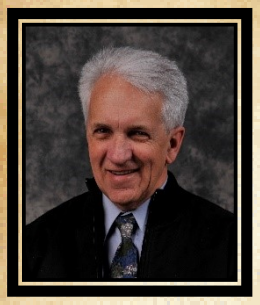

Jacques

D'après le dictionnaire Larousse du XXe siècle, dans le volume # 4, page 142 (1931). Je cite:« Le nom Jacques vient du mot latin Jacobus, sobriquet de paysan français. (On dit plus souvent Jacques Bonhomme). Faire le Jacques veux dire: faire semblant de rien, faire semblant de ne pas comprendre et l'expression faire Jacques Déloge ou prendre Jacques Déloge pour un procureur veux dire, s'enfuir, s'en aller clandestinement. Aussi, faire le Maître Jacques, être employé à toutes les besognes.»

Madeleine Ferron dans son livre, « Les Beaucerons, ces insoumis» page 42 et 43, fais mention de la confusion au sujet des patronymes et des prénoms composés, elle dit ce qui suit : Le Père Bigot en 1684 disait que les Abénakis sont si fervents, que la plupart veulent être appelés que par leur nom de baptême. Nous sommes obligés d'en donner deux pour éviter la confusion.

Il a été difficile de démêler l'écheveau de la famille Jacques à St-Joseph-de-Beauce. Il y a des descendants de Louis, ceux de Charles (Les Charlettes) et ceux qu'on nommait les Pierre-Jacques, de descendance indienne. En regardant les registres, il y a un nombre extravagant des Pierre-Jacques qui sont baptisés, tant chez les blancs que chez les Sauvages.

Contrairement à ce que pensait le père Bigot, l'emploi du prénom composé loin d'éviter la confusion, a plutôt contribué à l'augmenter, surtout quand les prénoms sont aussi des patronymes comme : Jacques, Thomas Vincent, etc.

Tiré du livre « L'ascendance de Philias Jacques et sa postérité par Gisèle Vir Lee.» et des recherches faites par François Jacques, ptre.

Ascendance paternelle de la famille Jacques (Claude)

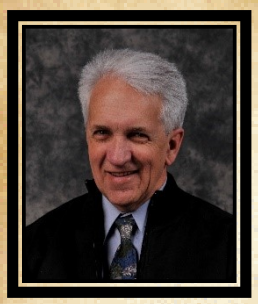

Jacques

Les premiers Jacques arrivés au pays

Les Jacques se sont répandus dans une bonne partie de l'Amérique du Nord. On en trouve partout au Québec et au Canada, ainsi que tout le long de la côte Atlantique jusqu'en Floride et dans l'ouest des États-Unis. De ces divers endroits, viennent des demandes de renseignements sur un ancêtre commun : *Louis Jacques.* C'est que tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de leur famille et ont établi leur arbre généalogique reconnaissent ce personnage comme celui qui fut à l'origine de leur lignée, même s'il n'est pas le seul Jacques à faire souche. En effet, d'autres sont venus mais n'ont pas laissé de descendants :

Un marin de 20 ans, ***Adam Jacques***, a séjourné 31 jours à l'Hôtel-Dieu de Québec au cours de l'été 1691; il n'a laissé aucune trace.

Benoît Jacques dit Sansfaçon était originaire de, Eulle, province de Bresse. Il épousa Véronique Dufresne le 24 novembre 1755. Ils eurent quatre enfants qui sont décédés tous avant d'avoir atteint l'âge d'un an.

François Jacques était chirurgien de la marine. Il épousa Élisabeth Isabelle Bourget. Le couple eut un fils qui décéda le jour même de sa naissance. Nous ne retrouvons aucune trace d'eux par la suite.

Guillaume Jacques, que l'on rencontre sous différents patronymes, était originaire de Winbron Comté de Dorchester en Angleterre. En septembre 1696 il est à Baie-Verte et en janvier 1697 il fut mis prisonnier par Claude Robillard, soldat D'Iberville. Par la suite il fut mis en pension chez un certain Léonard Chaigneau, se converti au catholicisme et fut baptisé le 6 janvier 1698 à l'église Notre-Dame de Montréal. Il épousa dans la même église le 5 février 1703, Catherine Limouzin dit Beaufort, elle aussi d'origine anglaise. De leur mariage naquirent quatre filles et quatre garçons.

Ascendance paternelle de la famille Jacques (Claude)

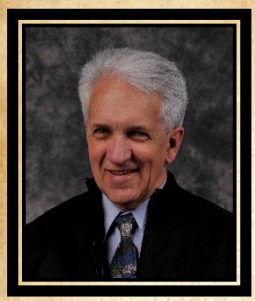

Jacques

Au moment de son décès, le 2 septembre 1722, Guillaume réside à Côte-Saint-Léonard. Il fut inhumé à Rivière-des-Prairies. Ses petits-enfants prirent le nom de Jacques dit Sansoucy pour n'en conserver, dès la génération suivante que celui de Sansoucy.

Henri Jacques, déporté au Canada, était un « *faux saunier* » ce qui veut dire qu'en France il se livrait à la contrebande du sel. Il épousa Josephte Garand à Saint-François de la Rivière-du-Sud (Montmagny) le 29 octobre 1738. Ils eurent comme descendants quatre garçons et trois filles. Deux de leurs fils ont été victimes de mortalité infantile.

Henri fut trouvé mort dans le moulin d'un sieur Roy de Saint-Étienne-de-Beaumont le 22 septembre 1748. Sa mort remontait à deux jours. Le couple eut sept enfants. Le dernier descendant mâle de cet ancêtre s'est marié à Saint-Nicolas en 1952.

Jean Jacques, âgé de 38 ans, décéda à Montréal le 6 décembre 1758. Nous ne trouvons aucune autre information à son sujet.

Jean Jacques dit Lachapelle, originaire de l'évêché de Besançon, était âgé de 38 ans lorsqu'il épousa le 27 novembre 1737 une veuve de Québec, madame Jeanne Savary.

Ils eurent un enfant qui décéda à l'âge de 20 mois. Jean meurt le 16 mai 1748, sans laisser de descendance.

Ascendance paternelle de la famille Jacques (Claude)

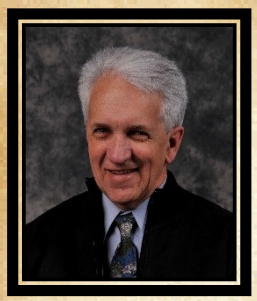

Jacques

Jean Jacques *dit Leblond*, originaire de Ste-Catherine-de-Bruxelles, était maître sculpteur. À 27 ans il épousa Catherine Guillemot, à Montréal le 24 novembre 1715 et eurent trois filles. Jean décéda à Sorel le 26 décembre 1723.

Jeanne Jacques venant d'une région indéterminée de la France, séjourna à l'Hôtel-Dieu de Québec sur une période de 28 jours au printemps 1697. Elle est alors âgée de 27 ans. Nous ne retrouvons aucune trace d'elle par la suite.

Louis Jacques, âgé de 35 ans, était originaire de la France. Il a séjourné à l'Hôtel-Dieu de Québec pendant une période de 24 jours. Nous ne retrouvons aucune trace de lui par la suite.

Pierre Jacques, un matelot du vaisseau du Roi, était originaire d'Honfleur. Il décéda à Québec le 4 août 1755, sans descendance.

Thomas Jacques (Jaquet), natif de Rouen, était un soldat de la Compagnie de Canabac. Il épousa Marguerite Cigouin à Lavaltrie le 19 juin 1752. Aucune descendance ne lui est attribuée.

Les registres de Saint-Antoine de Tilly signalent en février 1743 la naissance et le baptême de François-Xavier, fils de *Pierre Jacques*. Or, il s'agit d'Amérindiens abénakis dont les noms n'apparaissent plus nulle part ensuite.

Ascendance paternelle de la famille Jacques (Claude)

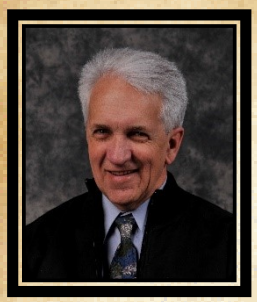

Jacques

L'ancêtre

NICOLAS JACQUES ET MARIE HUMEL

Lorsque nous lisons le contrat de mariage de Nicolas Jacques et Marie Soyer, nous constatons que les grands-parents de Louis Jacques furent Nicolas Jacques et Marie Humel. Les recherches faites par Diane Maheux-Jacques établissent qu'ils se sont mariés en 1598 à Franleu où ils ont acquis des terres et sont devenus agriculteurs. De leur mariage naquirent au moins sept enfants, dont cinq filles et deux garçons qui sont :

Jeanne Jacques	née le 4 juillet 1602 à Franleu
Charlotte Jacques	née le 19 mars 1610 à Franleu
Marie Jacques	née le 10 mars 1612 à Franleu, elle fut l'épouse de Jean Dubuer
Adrienne Jacques	qui est décédée le 18 novembre 1642
Magdeleine Jacques	qui épousa le 6 septembre 1644 à Franleu, Nicolas Jest
Jacques Jacques,	dont aucun acte religieux n'a été retrouvé aux archives de la paroisse de Franleu. Son nom figure comme témoin et frère de Nicolas lors de la rédaction du contrat de mariage de Nicolas avec Marie Soyer.
Nicolas Jacques,	né en 1627, il épousa le 27 mai 1647 à Amiens, Marie Soyer. Il décéda à Amiens le 1er mai 1681.

Leur mère, Marie Humel décéda le mercredi 2 janvier 1641 et son époux, Nicolas, décéda à son tour le vendredi le 3 juin 1644 et furent inhumés tous les deux à Franleu.

Ascendance paternelle de la famille Jacques (Claude)

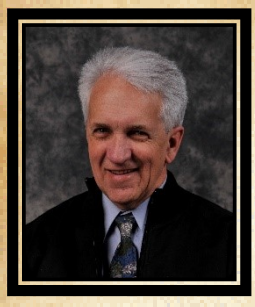

Jacques

Nicolas Jacques

Est né en 1627
en Picardie en France.

Il épousa le 27 mai 1647
à St-Michel d'Amiens en Picardie, France.

Marie Soyer

Fille de Michel Soyer et Marie DuMonstier

Marie décéda le 5 septembre 1676 et
fut inhumée avec les siens dans la Chapelle St-Jacques
qui était située aux abords du cimetière St-Denis.

Nicolas décéda le 1er mai 1681 à Amiens
il n'eut pas les mêmes honneurs que Marie
et fut inhumé dans le cimetière d'Amiens.

Deux enfants sont nés de ce mariage.

Toussainne Jacques née en 1650

Louis Jacques né le 23 avril 1664

Ascendance paternelle de la famille Jacques (Claude)

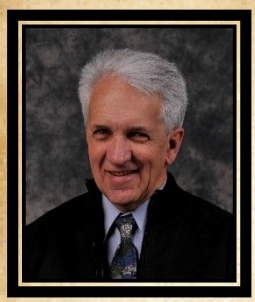

Jacques

Notes historiques de Nicolas Jacques

Nicolas et Marie Soyer étaient originaires de Franleu, près de l'embouchure de la Somme, à quelques kilomètres de la Manche. La famille Jacques semblait bien implantée dans ce village puisque le contrat de mariage de Nicolas, passé le 27 mai 1647, mentionne qu'il hérite de deux terrains qui lui viennent de son grand-père vivant à cet endroit. Pour ce qui est des membres de la famille de Marie, la plupart sont des bourgeois dont la majorité sont des marchands.

Nicolas peu intéressé par l'agriculture, laisse derrière lui neuf journaux (mesure comprenant trois hectares) de terre qui aurait pu lui permettre de vivre convenablement avec une famille. Son but était de s'installer à Amiens.

Arrivé au pays comme immigrant sans le sou, après son arrivée, il fut reçu maître menuisier, c'est-à-dire ébéniste, le 19 novembre 1646. Six mois plus tard, il épousa Marie Soyer.

Ascendance paternelle de la famille Jacques (Claude)

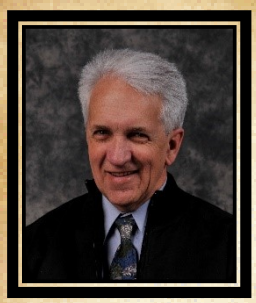

Jacques

Mariage controversé

Ce mariage suscitera beaucoup de remous. Louis Jacques n'était qu'un maître menuisier et amoureux d'une jeune bourgeoise. Il était sans le sou contrairement à Marie Soyer dont les parents étaient de familles très en vue. De père en fils, les Soyer constituèrent une dynastie de riches marchands au leadership de qui la commune d'Amiens a régulièrement recours pour organiser l'aide aux pauvres, spécialement lors des épidémies de peste. Du côté des DuMontier, un oncle de Marie, François DuMontier, était au service du roi, à titre de conseiller et d'assesseur (*Assesseur est un adjoint*). Il siège près du roi et l'assistait dans ses fonctions. À la mort de Michel Soyer, François DuMontier devint tuteur de Marie. C'est lui qui l'autorisa à épouser Nicolas, non sans réprobation. Dans une lettre adressée au grand-père Adrien Soyer écrite par François DuMontier, oncle et procureur de la jeune Marie le 11 mai 1647, celui-ci admet qu'elle avait réussi à imposer le choix de son époux. Deux hypothèses sont plausibles : soit que la jeune Marie ait un mauvais caractère soit qu'elle était enceinte. Encore plus gênant, Nicolas était dans une mauvaise situation. Les recherches effectuées font croire qu'il n'était pas en mesure de se loger avec sa nouvelle épouse. Malgré les différends, le mariage a eu lieu. L'acte religieux demeure introuvable mais le contrat notarié qui eut lieu le 27 mai 1647, se faisait la veille ou dans les quelques jours qui précédaient la noce.

Sa belle-famille lui fournira de l'aide. Mais, signe de désaveu, Marie ne recevra qu'une dot de 500 livres à l'occasion du mariage, au lieu de 20,000 qu'on aurait dû normalement lui verser en fonction de ses origines familiales. Toutefois elle bénéficiera d'un logement pour elle, Nicolas et leurs enfants, à la condition d'héberger sa mère, Marie DuMontier.

Ascendance paternelle de la famille Jacques (Claude)

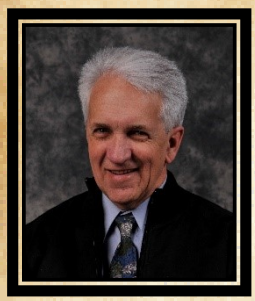

Jacques

Marie et Nicolas ont vécu dans le quartier bourgeois d'Amiens sur la rue de Noyon, face au portail St-Denis, entrée principale du cimetière du même nom. Toussaine, l'aînée des enfants, y a vu le jour le 6 octobre 1650; Aucune trace de cette enfant n'est retrouvée par la suite. Ce n'est que quatorze ans plus tard, le mercredi le 23 avril 1664, qu'un fils voit le jour. Il s'agit de notre ancêtre Louis Jacques.

Marie décéda le 5 septembre 1676 et fut inhumée dans la Chapelle St-Jacques, située aux abords du cimetière St-Denis avec les siens. Son décès amènera Nicolas et son fils Louis à quitter le logement pour s'établir sur une rue tout près de la rue du Loup qui va à Rome.

Après le décès de Marie, l'inventaire a révélé qu'elle possédait des biens. L'inventaire de la cuisine a permis de constater que Nicolas et Marie n'étaient pas pauvres, que la cuisine était bien garnie et que la religion avait une grande place. Nicolas avait une boutique, son inventaire nous a permis de connaître les outils qi'il utilisait propres à son métier. Avec tout cet outillage, Nicolas était équipé pour fournir un bon service à ses clients.

L'inventaire étant terminé, la coutume de l'époque voulait que Nicolas hérite de la moitié des biens et l'autre demie, revenait à son fils Louis. En grandissant, Louis aspirait à devenir menuisier comme son père.

Le mardi 3 décembre 1680, devant le Lieutenant Général, Louis qui a à peine seize ans et demi fut reçu maître menuisier.

Ascendance paternelle de la famille Jacques (Claude)

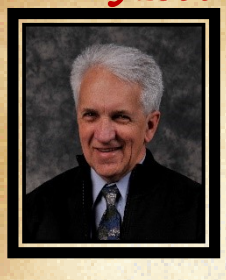

Jacques

1ière génération

Louis Jacques (Fils de Nicolas Jacques et Marie Soyer)

Maître menuisier et ébéniste

Né le 23 avril 1664 à Saint-Michel d'Amiens en Picardie, France, il fut baptisé le même jour dans l'église paroissiale de Saint-Michel, à l'ombre de la cathédrale de cette ville. Le 17 mai 1688, il épousa à la cathédrale Notre-Dame de Québec.

Marie-Antoinette Leroux

Fille de François Leroux dit Cardinal, ancien soldat du régiment de Carignan
et de Marie Renaud, fille du Roy,
née le 27 juillet 1669 et baptisée le 29 à Beauport.

Louis décéda le 20 février 1735 à l'âge de 70 ans 11 mois
et fut inhumé le 22 février 1735
dans la chapelle de Saint-Charles-Borromée à Charlesbourg.
Marie-Antoinette décéda à Charlesbourg le 20 avril 1739
à l'âge de 70 ans et fut inhumée le 21 avril 1739.

Dix enfants sont nés de ce mariage.

11-04-1689	Geneviève	17-04-1689
27-09-1691	Nicolas	09-05-1768
08-02-1694	Louis	30-11-1770
10-03-1697	**Pierre**	**23-01-1774**
15-04-1700	Charles	17-01-1703
30-04-1703	Catherine	02-12-1936
24-04-1706	Anne	20-11-1729
09-11-1708	Madeleine	
29-06-1711	Thomas	15-09-1714 inhumé
04-03-1714	Thérèse	12-09-1714 inhumée

En Nouvelle-France

Une bonne part des informations dont nous disposons ici sont tirées des notes de recherche recueillies par Madame Diane Maheux-Jacques, de Charlesbourg. On ne sait pas encore à quel moment Louis traverse en Nouvelle-France. Disons seulement que le marchand *François Hazeur*, de Québec, est à la recherche de deux menuisiers en 1685. Comme il vient alors dans sa ville d'origine, *Amiens*, pour plusieurs affaires dont celle-là, on croit de plus en plus que c'est à ce moment que Louis fut engagé et s'est embarqué. En effet, les contrats d'engagement et «de passage» pour la Nouvelle-

Ascendance paternelle de la famille Jacques (Claude)

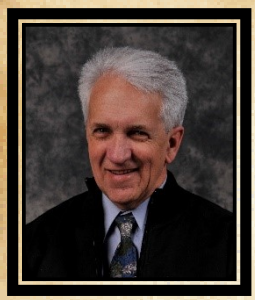

Jacques

France duraient trois ans. Comme Louis a été l'employé de François Hazeur jusqu'en 1688, d'après ce que nous lisons dans son contrat de mariage, 1685 constitue l'année probable de son arrivée ici.

À cette époque, la durée moyenne de la traversée était de deux mois et ce n'était pas une croisière de tout repos. Des éléments climatiques conditionnaient la durée de la traversée : la vélocité des vents trop forts ou trop faibles, les tempêtes qui occasionnaient des avaries qu'on devait réparer, la présence des glaces dans l'Atlantique Nord et l'approche du Grand Banc de Terre-Neuve qui amène des brumes épaisses les obligeaient souvent à mouiller l'encre pendant la nuit.

Ce fut dans ces conditions très difficile que Louis a traversé les mers pour venir s'établir en Nouvelle-France.

C'est le 17 mai 1688, à la cathédrale Notre-Dame de Québec, après avoir passé un contrat de mariage chez le notaire Gilles Rageot le 16 mai 1688, qu'il épousa Antoinette Leroux, fille de François Leroux dit Cardinal, ancien soldat du régiment de Carignan, et de *Marie Renaud* (ou Régnault), venue à Québec à titre de fille du Roy. «On mentionne dans le contrat de mariage qu'à son mariage, Louis vivait à la Place Royale chez son maître». Lors de cet évènement, il avait 24 ans et Antoinette était une jeune femme de 19 ans qui était née le 27 juillet 1669 et qui avait grandi à Beauport.

Ascendance paternelle de la famille Jacques (Claude)

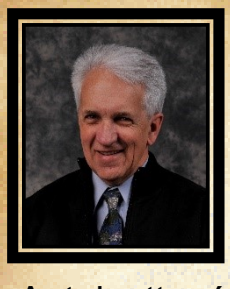

Jacques

Antoinette était la fille de François LeRoux et de Marie Renaud. Son père, François Leroux, dit Le Cardinal, était le fils de Jean LeRoux, maître tisserand et de Jeanne Leblanc, originaire de Senillé, évêché de Poitiers au Poitou. Au recensement de 1666, il est identifié comme travaillant non engagé de la Côte de Beaupré. Le mardi 25 mars 1666, il fait un don de 20 £ à l'église de Château-Richer et un autre de 20 £ à Sainte-Anne-du-Petit-Cap, à prendre sur sa rémunération pour du travail qu'il avait effectué.

Marie Renaud était une *fille du Roi* originaire de la ville d'Orléans. Elle était la fille de feu Jean Renault, un maître épinglier et de Catherine Gauthier, de la paroisse de Saint-Marceau de la ville d'Orléans.

Le 27 juillet 1669, neuf mois après le mariage de ses parents, naissait Antoinette. Suivront par la suite cinq autres enfants: Ignace, Geneviève, Marie-Anne et Jeanne.

La famille de Louis Jacques

Comme la plupart de nos ancêtres, Louis Jacques était très fervent catholique. Le 6 juillet 1715, il s'enrôla dans la confrérie de Sainte-Anne :

Leur existence à Bourg-Royal semble s'être déroulée paisiblement, sans éclat et en toute modestie. Louis s'absenta quelques fois pour le travail. Ainsi, certaines églises ont bénéficié de son talent: mentionnons Sainte-Anne-de-Beaupré, L'Ange-Gardien sur la côte de Beaupré, Saint-Pierre de l'Île d'Orléans. Il a aussi exécuté plusieurs contrats au Collège des Jésuites de Québec. Pour donner une idée de ce qu'il pouvait accomplir, le livre des comptes de la Fabrique de Charlesbourg révèle qu'il participa à la décoration

La famille de Louis Jacques (suite)

intérieure de cette église. En 1707, il oeuvra dans le choeur; en 1709, il exécuta un dais; entre 1713 et 1720, il sculpta le retable.

Ascendance paternelle de la famille Jacques (Claude)

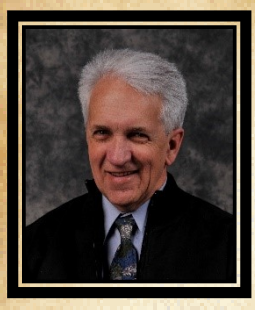

Jacques

2e génération

Pierre Jacques **(Fils de Louis Jacques et Antoinette Leroux)**
Maître menuisier, fermier et colonisateur

Né le 10 mars 1697, il fut baptisé le 11 mars de la même année
à Charlesbourg, par Alexandre Doucet, prêtre.
Ses parrains et sa marraine furent
Pierre Michel, célibataire et Adrienne Delastre, épouse de Pierre Morel.

Il passa un contrat de mariage le 11 février 1720
chez le notaire Robert Duparc et
épousa le 12 février 1720 à l'église de
Saint-Charles-Borromée de Charlesbourg

Marie-Ambroise Chalifour

Fille de Pierre et d'Anne Meignent
née et baptisée le 9 septembre 1699.

Il est noté au contrat de mariage que la future épouse apporte
en dot une somme de 600 livres (monnaie de France)
à leur mariage, Pierre a 23 ans et Marie Ambroise a 20 ans.

Marie-Ambroise décéda à 73 ans, le 25 janvier 1772
et fut inhumée le 26 dans le cimetière de Saint-Joseph-de-Beauce.
Pierre décéda le 23 janvier 1774 à l'âge de 77ans
et fut inhumé le 24 janvier dans le cimetière de Saint-Joseph-de-Beauce.

Onze enfants, tous nés à Charlesbourg, sont issus de ce mariage.

04-11-1720	Marie Charlotte	05-05-1770
11-08-1722	Marie-Jeanne	
16-03-1724	Marie-Anne	
11-02-1726	Pierre	10-05-1781
15-05-1727	Anne Françoise	24-11-1795
08-09-1729	Joseph	-08-1730
25-05-1731	Geneviève	20-11-1816
30-01-1733	Marie-Louise	26-10-1804
22-01-1736	Augustin	16-02-1799
-1738	Jean-Pierre	15-07-1784
11-08-1740	**Jacques Charles**	**04-12-1819**

Ascendance paternelle de la famille Jacques (Claude)

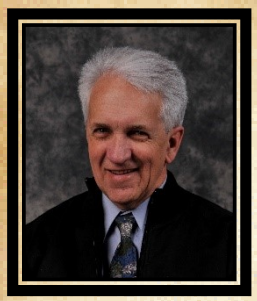

Jacques

Notes historiques de Pierre Jacques

Pierre a passé son enfance et sa jeunesse sur la terre paternelle à Charlesbourg avec ses frères et soeurs. Par la suite il devint maître cordonnier à Charlesbourg. Âgé de vingt-trois ans, il épousa le lundi 12 février 1720 Marie-Ambroise Chalifour, fille de défunt Pierre Chalifour et d'Anne Magnan, habitant de Bourg-Royal qui était âgée de vingt ans. La veille du mariage, à la maison de veuve et mère de la future épouse, en présence du notaire, sont réunis des parents et amis pour la rédaction d'un contrat de mariage. Comme tous les autres, ils sont en communauté de biens.

Après leur mariage, Pierre et sa nouvelle épouse s'installèrent, avec la famille de son frère Louis, sur la terre paternelle au rang Saint-Pierre de Charlesbourg (Orsainville) jusque vers 1736. Lorsque le seigneur Joseph Fleury de la Gorgendière recruta des colons pour sa seigneurie de la Nouvelle Beauce dont il venait d'obtenir une concession, Pierre décida de déménager et de venir s'établir en Beauce.

Avec sa femme et ses cinq enfants, il organisa le partage de la ferme familiale. Ils choisirent les outils les plus essentiels qu'ils portèrent jusqu'à la traverse de Lévis. Le passage sur l'autre rive s'effectua en chaloupe. Sa femme et ses enfants étant demeurés à Charlesbourg, Pierre s'installa sur une voiture tirée par un cheval, longea la rive sud du fleuve et ensuite la rive est, de la rivière Chaudière jusqu'au village actuel de Scott. Il embarqua ses bagages dans des canots et rama jusqu'à la terre que le seigneur avait fait arpenter pour lui à Saint-Joseph-de-Beauce.

Ascendance paternelle de la famille Jacques (Claude)

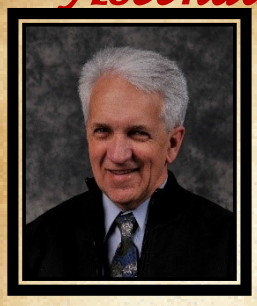

Jacques

Il lui fallait alors commencer le défrichement de cette terre dont les premiers arpents étaient boisés d'ormes, de mélèzes et d'aulnes. Construire une cabane pour s'abriter des intempéries était sa première préoccupation.

Pierre a figuré au nombre des premiers colons arrivés à Saint-Joseph. Entre 1737 et 1744 on retrouve les noms de 45 colons inscrits aux registres de cette paroisse. Le Seigneur De La Gorgendière avait concédé à Pierre Jacques trois arpents de terre à Saint-Joseph-de-Beauce. Par la suite, cette terre fut transmise de père en fils.

Nous retrouvons au numéro 139-139A les lots appartenant présentement à Richard Jacques. C'est sur ces lots qu'était située la maison que l'on dit ancestrale. Sur ce lot nous retrouvons cinq anciens solages.

Suivront par la suite la
3e génération:
Charles Jacques et Agathe Consigny. Onze enfants naquirent de ce mariage

Ascendance paternelle de la famille Jacques (Claude)

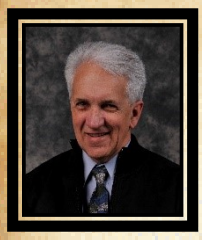

Jacques

4e génération:
Charles Pierre Jacques et Marie Josephte Bisson. Douze enfants naquirent de ce mariage.

5e génération:
Charles Pierre Jacques et Judith Feilteau: 13 enfants naquirent de ce mariage.

6e génération:
Charles Jacques et Marie Angèle Ampleman. Quinze enfants naquirent de ce mariage

7e génération: mes arrière-grands-parents

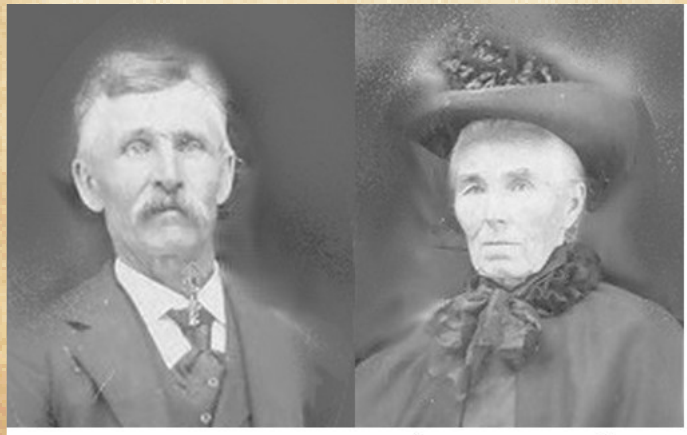

Narcisse Jacques et Rose-de-Lima Lessard

Narcisse Jacques et Rose-de-Lima Lessard.

Sept enfants naquirent de ce mariage

8e génération: mes grands-parents

Ernest Jacques et Félixine Nadeau

Ernest Jacques et Félixine Nadeau.

Quatorze enfants sont nés de ce mariage